

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 24 MAI 2023**

Délibération N° 17/2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-quatre mai à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni au centre des congrès, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, M Daniel MANSOZ, Mme Geneviève CHOLET, M Guy JANET-MAITRE, Mme Céline NOEL LARDIN, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI et Mme Claudie FRAYSSE

Vote du budget supplémentaire

Le budget primitif voté par le CA en date du 12 avril 2023 ne comprenait pas de reprise anticipé du résultat. Par conséquent, il convient de procéder à cette formalité financière.

Le Budget supplémentaire va intégrer l'excédent d'investissement et de fonctionnement mentionnés plus haut.

La présentation synthétique vous est présentée dans le tableau suivant :
Concernant le fonctionnement, la Ville, au vue de ses résultats, octroie 50 000€ de crédits supplémentaires.

Fonctionnement						
	DEPENSES				RECETTES	
	MONTANT BS	MONTANT BP+ BS	MONTANT CA 2022			
6215	1 385,10			002	Report à nouveau (solde créditeur)	231 335,33
6215	13 593,68	14 978,78	6 693,62	7474	Participation commune (PRE CTJ)	10 000,00
6218	40 146,80	40 146,80	-		Participation commune	40 000,00
64168	83 699,00	648 227,00	610 836,07			
6454	2 500,00	32 346,00	30 756,91			
6456	734,75	734,75	904,00			
6458	2 500,00	3 649,00	4 041,71			
6488	20 000,00	20 000,00	19 990,80			
60612	8 500,00	30 000,00	30 398,95			

6132	21 000,00			
6132	1 000,00	317 005,00	293 570,00	
6232	40 000,00	40 000,00	53 361,72	
611	5 000,00	25 744,67	31 415,66	
6184	2 193,00	3 920,00	28 128,50	
60623	500,00	1 234,20	681,65	
60632	1 500,00	1 706,40	1 740,04	
6064	1 000,00	1 719,99	1 633,64	
60611	14 000,00	31 585,10	32 632,15	
60631	2 000,00	3 500,00	3 863,19	
6156	3 000,00	16 935,58	16 605,98	
6261	1 000,00	2 626,75	2 663,33	
6262	6 000,00	13 921,60	12 895,37	
6281	4 000,00	8 720,84	8 784,93	
6247	4 000,00	16 000,00	3 412,00	
6251	2 083,00	3 414,00	9 841,87	
TOTAL	281 335,33			281 335,33

Investissement

DEPENSES				RECETTES	
	MONTANT BS	MONTANT BP+ BS	MONTANT CA 2022		
2181	200 000,00	269 351,60	-	001	Excédent cumulé d'investissement reporté 244 763,27
2183	6 000,00	6 000,00			
2188	38 763,27	38 763,27	1 854,00		
TOTAL	244 763,27				244 763,27

Après en avoir délibéré le CA valide à l'unanimité le projet de BS.

Délibération adoptée à l'unanimité :
9 voix pour

Fait à Aix-les-Bains le 25/05/2023

Acte rendu exécutoire
Après envoi à la Préfecture le 31/05/23
Et affichage du 31/05/23

Michelle BRAUER

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

Brauer h



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 5 Mai 2023

Présenté par (1), la Vice-présidente

A, le 24/05/2023.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le 24/05/23

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

pour le Président et par délégation,

la Vice-présidente

Maucier



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

31/05/23

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.